

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EN LIGNE DE LA BILLETTERIE SPECTACLES :**

Il est préalablement précisé que les présentes conditions générales régissent les ventes de billets de spectacles du site [www.briseglance.fr](http://www.briseglance.fr)

### **ARTICLE 1 : PRIX**

1.1 Les prix des billets de spectacles sont indiqués en euros. Le prix du billet de spectacle est défini par son organisateur.

1.2 Différents types de tarifs peuvent vous être proposés selon les manifestations.

1.3 Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros.

1.4 Des droits de location d'un montant fixe de 0,50 € s'appliquent sur chaque billet.

### **ARTICLE 2 : DISPONIBILITÉ**

Les réservations de billets spectacles s'effectuent en temps réel. Dans ce cadre, notre serveur vous propose automatiquement les meilleures places en fonction de la catégorie que vous avez préalablement sélectionnée.

La visualisation de « Votre panier » vous permet de vérifier que les places qui vous sont attribuées correspondent bien à votre souhait.

Si cette réservation ne vous convient pas, vous avez toujours la possibilité, avant validation de la commande, de l'annuler.

### **ARTICLE 3 : PAIEMENT**

Un seul mode de paiement est possible par commande de spectacles : le paiement par carte bancaire. Il vous permet de réserver vos billets en ligne et immédiatement de manière ferme. Les cartes acceptées pour le paiement d'une commande en billetterie de spectacles sont les cartes des réseaux : Carte Bleue et Visa.

Le débit de la carte bancaire est indépendant du retrait effectif des billets. En tout état de cause, les billets sont réglés à la validation de la commande, même si vous omettez de retirer vos billets au guichet du Brise Glace ou sur le lieu du spectacle.

### **ARTICLE 4 : SÉCURISATION DES PAIEMENTS ET DONNÉES PERSONNELLES**

#### **4.1 Sécurisation des paiements**

Notre site fait l'objet d'un système de sécurisation : le procédé de cryptage SSL.

Le numéro de la carte bancaire saisi au moment du règlement de votre réservation, ne circule pas en clair sur le réseau internet et n'est pas communiqué au Brise Glace, mais uniquement au site de télépaiement qui assure la transaction.

#### 4.2 Données personnelles (noms, adresses, téléphones)

4.2.1 Les données personnelles que vous communiquez lors de votre transaction sont conservées dans votre compte personnel par la billetterie. Elles permettent de mener à bien votre transaction et éventuellement de vous contacter, dans la mesure du possible, en cas d'annulation ou de modification de date, d'horaire ou de lieu de spectacle pour lequel vous avez réservé des places.

4.2.2 Le Brise Glace s'engage à ne pas commercialiser quelque information que ce soit vous concernant. En revanche, il peut être amené uniquement sur demande de l'organisateur du spectacle pour lequel vous avez réservé, à transmettre vos coordonnées. Dans ce cas, l'organisateur s'engage à en faire déclaration à la Commission Nationale Informatique et Liberté.

4.2.3 Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, nous vous précisons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour accéder à vos données personnelles enregistrées par Le Brise Glace, il vous suffit de nous en faire la demande en ligne [billetterie@briseglace.fr] ou par courrier adressé à l'attention de la responsable du Service Billetterie : Le Brise Glace - 54 bis rue des Marquisats - 74000 Annecy, en nous indiquant vos nom, prénom et adresse.

### **ARTICLE 5 : VALIDATION**

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente avant la passation de votre commande. La validation de celle-ci vaut donc acceptation de ces Conditions Générales de Vente.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par briseglace.fr constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par Le Brise Glace et ses clients.

### **ARTICLE 6 : CONFIRMATION DE LA COMMANDE**

Votre commande de billets de spectacle(s) n'est définitivement confirmée et n'engage Le Brise Glace qu'à réception du courriel confirmant que la commande de spectacles a bien été validée.

En conséquence, nous vous invitons à consulter votre messagerie électronique.

### **ARTICLE 7 : ANNULATION ET REMBOURSEMENT**

7.1 Toute réservation est ferme et définitive. Les responsables de lieux culturels peuvent être amenés à modifier leur programmation en cours de saison. Les billets vendus ne sont ni repris, ni échangés, ni revendus sauf en cas d'annulation d'un spectacle et de décision par l'organisateur du remboursement des billets.

7.2 En cas d'annulation, de report, d'interruption, de modification de programme ou de distribution, le remboursement sera soumis aux seules conditions de l'organisateur de l'événement. Les événements se déroulent sous la seule responsabilité de l'organisateur. Le Brise Glace ne peut, en aucun cas, être tenu pour responsable.

7.3 A l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel vous avez réservé des places, vous acceptez que Le Brise Glace, dans la mesure du possible, lorsqu'il aura lui-même été prévenu par l'organisateur, puisse utiliser les coordonnées que vous avez saisies lors de la réservation, pour vous tenir informés de la marche à suivre.

## **ARTICLE 8 : DROIT APPLICABLE : LITIGES**

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français sont les seuls compétents.